

## D'une mémoire disputée...

Les divisions entre les mouvances résistantes, dissimulées avec peine au sud de la Loire devant l'ennemi commun au cours de l'occupation, sont apparues au grand jour la libération venue. Dès novembre 1944, le préfet alerte le ministre de l'intérieur et le Commissaire de la République sur « *la différence profonde* » entre les FFI du nord du département, majoritairement FTP « *de tendance avancée* » et ceux du sud de la Loire, « *réactionnaires (dorgéristes) ou modérés* » - il précise même que cela avait empêché l'unité de commandement pendant les combats de la libération.

Le récit, postérieur à la libération mais non daté, d'une rencontre destinée à fixer les commandements, en juillet 1944, entre « Valin », à la tête des Résistants en particulier FTP, et « Formule », Délégué Militaire Régional des FFI, donne une image crue de cette « *différence* » : le premier aurait menacé le second (« *J'aurai votre peau* »), ce dernier répliquant « *Je vous souhaite de ne pas mourir de mort violente* ». L'abbé Guillaume, auteur du récit, précise même que « Valin » avait prévu de « *supprimer* » son concurrent « Dufour » (Vésine de la Rüe) en août, alors que les Allemands occupaient toujours la Sologne <sup>1</sup>! Cet épisode est bien sûr à replacer dans la fièvre d'une période de grand danger. Mais, quel que soit son degré de véracité, il indique à tout le moins que la communauté des combats n'excluait pas les haines entre combattants... Après la libération, cette « *différence* » conduit parfois à de graves incidents -un officier de Romorantin, au sud, « *pris à partie* » par des FFI de Blois, et les chambres de la caserne blésoise « *souillées* » par les seconds avant leur départ pour le front de l'ouest - départ qui avait provoqué d'ailleurs, affirme le préfet, « *une inquiétude considérable dans les milieux du Front National, du parti communiste et des syndicats* », persuadés que le pouvoir envoyait au front « *des bataillons de gauche* » pour confier l'ordre public à des « *bataillons de droite* »<sup>2</sup>...

Entre le parti communiste, solidement organisé, qui aspire à représenter l'essentiel du combat contre les occupants, les courants dominants en Sologne, liés au War Office anglais qui les a équipés, ceux issus du mouvement socialiste avec Libération-Nord, ceux créés autour de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) au nord du département, l'entente ne pouvait guère survivre au-delà des

---

<sup>1</sup> « Valin » : de la Vaissière / « Formule » : O'Neil. Dans ADLC 1 J 104 : ce récit de l'abbé Guillaume est certifié, selon lui, par le Colonel O'Neill et la décision de « *supprimer* » Dufour, confirmée, toujours selon lui, par Georges Hutin, responsable départemental de l'ORA, brièvement sous-préfet de Vendôme puis Secrétaire Général à la préfecture...

<sup>2</sup> Courrier du 25 novembre 1944 de Louis Keller au Commissaire de la République à Orléans dans ADLC 1375 W 122

commémorations. Les associations créées à partir de décembre 1944 reflètent d'ailleurs ces divisions, avant, pour beaucoup, de somnoler ou de s'éteindre à la fin des années 40, faute d'adhérents : l'Amicale des Résistants, Maquisards et Réfractaires dont l'effectif cotisant est encore de 493 (pour 957 « *adhérents* ») en 1948, ne compte plus que 69 fidèles en 1953 ; l'Association des anciens Francs-Tireurs et Partisans Français et FFI qui aurait compté 1200 adhérents en 1948, n'en a plus que 227 en 1954, à 80 % communistes, selon une note des RG<sup>1</sup>. Le Mouvement de Libération Nationale, implanté surtout à Blois, ne survit pas en Loir-et-Cher, en particulier à sa division entre deux courants, l'un plutôt de gauche représenté par le futur avocat Jean-Marie Piolé, et l'autre anti-communiste, derrière le professeur de Lycée Roger Gorse. Le mouvement le plus solide, le Front National, créé par le parti communiste après l'invasion de l'URSS en juin 1941, aurait regroupé plus de 2000 personnes en Loir-et-Cher, bon nombre d'entre elles n'étant nullement communistes<sup>2</sup> ; en juin 1946, son président, Lucien Jardel, constate « *qu'il a perdu dans le département la place primordiale qu'il occupait lors de la Libération* ». L'arrêt de la publication de son hebdomadaire, « *Le Patriote* », marque symboliquement l'effacement d'une présence résistante à vocation unitaire dans la vie politique départementale<sup>3</sup>.

La Résistance n'apparaît alors plus que dans des discours de cérémonies officielles, dans des luttes politiques locales et dans des polémiques d'appropriation. Ainsi, après l'avoir couvert d'éloges, les communistes rompent avec de Gaulle. « *Le Patriote* » du 16 septembre 1944 avait titré son éditorial, signé par son directeur Lucien Jardel, « **Un grand français : De Gaulle** » « *Le général De Gaulle nous semble le guide incontesté pour conduire à la réalisation de ce programme minimum. Nous lui faisons confiance. Sa parole, forte et incisive, marque dans chacun de ses discours, les étapes de la renaissance française* » et « *les yeux des gens changent quand il parle de l'avenir de notre patrie.* »<sup>4</sup>. Un tel dithyrambe doit bien sûr beaucoup à la volonté communiste d'union, au moins jusqu'à la défaite allemande. Mais le contraste reste violent quand, un an plus tard, lors d'une réunion électorale à Romorantin, le 22 septembre 1945, le dirigeant départemental Emile Dufois (« *Jacques François* » dans la clandestinité), déclare : « *Ce ne sera pas une injure de considérer le général De Gaulle comme Napoléon III, et Napoléon III comme Hitler* »<sup>5</sup> ... Le 31 mars 1946, le parti communiste organise un « *meeting* » d'anciens FTPF. Ultime manifestation d'unité, cette réunion est placée « *sous la présidence d'honneur du préfet* » -et effective du Secrétaire Général de la préfecture – par ailleurs lui-même ancien FTP. Ils sont encore 700, parmi lesquels beaucoup « *en uniforme* », nous dit le rapport des

---

<sup>1</sup> Cette association est devenue « Association Départementale des Anciens Combattants de la Résistance de Loir-et-Cher » en 1952. En 1984, au niveau national, sur 146 associations d'anciens combattants et victimes de guerre recensés, 47 concernent la période 39-45. La sous-série aux ADLC, 2377 W, contient les renseignements sur les Associations d'Anciens Combattants.

<sup>2</sup> Quand elles ne sont pas -ou n'ont pas été- très anti-communistes ! C'est le cas de l'abbé Plat de Vendôme, dénonciateur du Front Populaire, de « *la maçonnerie* » et du « *communiste* » Mauger, dans un long courrier au maréchal Pétain en septembre 1941... (dans ADLC 1375 W 44)

<sup>3</sup> « *Le Patriote* », semaine du 22 au 29 juin 1946 - ADLC PER 173

<sup>4</sup> « *Le Patriote* » - ADLC Per 173

<sup>5</sup> Réunion électorale (élections cantonales) - ADLC 3 W 323

RG, à écouter les orateurs, tous communistes, dénoncer violemment la faiblesse de l'épuration, le clergé et le défunt évêque Audollent, les partis de droite réactionnaires, enfin de Gaulle qui gracie trop et écarte les Résistants.<sup>1</sup>

En avril 1947, « *l'Amicale de la Résistance* » de Romorantin crée une « *commission de criblage* » destinée à signaler ceux qui ont commercé avec l'occupant – mais cette initiative, inspirée par un instituteur communiste, vise, selon la note RG, à éliminer des élections municipales à venir le maire sortant, lui-même commerçant, et ancien responsable de la Résistance romorantinaise<sup>2</sup>... En juin 47, un « *groupe de FFI* » affirme dans un article de presse ne pas vouloir être « *confondu avec des FTP* » : il s'agit dans ce cas de gaullistes opposés à des communistes, accusés de « *s'approprier le monopole* » de la Résistance... La polémique monte encore en septembre 1949 pour le 5<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Blois : l'association des FTP entend remettre une décoration dans le cadre de la cérémonie, quand « *les officiels* » refusent le mélange des deux cortèges -une note précise qu'il conviendra de « *stopper ces organisations FTP, CGT, communistes, ect...* » un temps suffisant pour qu'à leur arrivée, la cérémonie soit terminée et qu'aucun drapeau rouge ne puisse être mêlé aux drapeaux tricolores<sup>3</sup>... L'année suivante, quand la médaille militaire est remise à la ville de Blois, la section du parti communiste diffuse un tract qui, sous le titre « *La Résistance bafouée* », dénonce le maire, le préfet et le général Koenig : « *ces hommes soutiennent le gouvernement qui libère les traîtres et emprisonne les patriotes pour continuer la guerre de Hitler* ». Il était difficile d'aller plus loin dans la rupture...<sup>4</sup>

Deux « affaires » illustrent ce climat de haine. La destruction en Sologne du réseau Adolphe Buckmaster par les Allemands en juin-juillet 1943 s'était accompagnée d'un grand nombre d'arrestations – suivies de déportation – et de la saisie des stocks d'armes parachutées dans la région. Pour sauver les vies des personnes arrêtées, le chef du réseau, Pierre Culioli, blessé et arrêté le 21 juin, avait en effet ordonné à ses adjoints de livrer les lieux de stockage – ce que Roger Couffrant, un artisan de Romorantin, avait fait.

Mis en cause par l'interprète-maîtresse du chef de la Sipo-SD de Blois, qui l'accusait d'avoir en réalité livré sans contrainte l'ensemble du réseau, Culioli fut arrêté, emprisonné, jugé et condamné à 5 ans de prison par le tribunal militaire de Paris en

---

<sup>1</sup> Rapport RG 1 avril 1946 - ADLC 1790 W 27

<sup>2</sup> ADLC 1790 W 27 - Jean Fouquière, ancien membre des réseaux Buckmaster en Sologne, a été élu maire en mai 1945 sur une liste commune « de la Résistance » avec les communistes. Il est largement réélu en 1947 comme RPF (gaulliste).

<sup>3</sup> Id.

<sup>4</sup> ADLC 1790 W 27 - Le maire, Calenge, ancien adjoint nommé par Vichy, élu en 1947, est accusé d'avoir signé un appel à s'abstenir de toute action contre les occupants en juillet 1944 avec le préfet, l'évêque et le président du Conseil Départemental. Le préfet, Holveck, est désigné « *préfet de Vichy* » ; le général Koenig, commandant des FFI en 1944, est accusé de ne pas avoir armé les FTP. Seul, Robert Godineau (le « *libérateur de la prison de Blois en août 1944* ») fut présent -mais il avait alors pris ses distances avec le parti communiste.

juin 1948 pour « *actes de nature à nuire à la défense nationale* ». Une amnistie, qu'il refusa, et la cassation du jugement 6 mois plus tard l'amènèrent devant le Tribunal militaire de Metz : celui-ci le déclara non coupable en mars 1949. Même si l'un des membres du réseau Adolphe l'accusa de trahison, la quasi-totalité de ses anciens compagnons de résistance témoignèrent vigoureusement en sa faveur<sup>1</sup>. Mais le journal communiste départemental, « *Le Travailleur* », avait, lui, relayé les accusations de Mona Reimeringer – elle-même condamnée pour collaboration.

Quant à Roger Couffrant, il dut répondre à l'accusation de la veuve d'un des hommes arrêtés en juin 43, mort en déportation, soutenue par d'anciens Résistants. Lui aussi bénéficia d'un soutien quasi unanime à Romorantin, « *jury d'honneur* » compris. Il dut alors affronter le journal socialiste départemental, « *Le Populaire du Loir-et-Cher* », qui l'accusa d'avoir dénoncé des Français, et ce, en dépit d'un non-lieu prononcé par un juge d'instruction militaire en septembre 1947. Le Tribunal Correctionnel de Blois lui donna raison en février 1948 : le responsable du journal fut condamné pour diffamation.<sup>2</sup>

Résumées à très grands traits, ces « affaires » mettent aussi en lumière des conflits politiques de l'après libération, en particulier dans le sud du département : Culioli, et Couffrant, proches à ce moment-là, le premier de partis centristes<sup>3</sup>, le second du MRP, appartenaient à des courants opposés aux partis de gauche et de droite... Il n'existe pas de traces permettant d'apprécier l'écho dans la société locale de ces polémiques. Mais les déchirements n'ont sans doute pas rehaussé à l'époque l'image de la Résistance en Loir-et-Cher, dans un public peu averti des actions clandestines durant l'occupation et qui constatait qu'à rebours des proclamations d'unité, les anciens Résistants s'affrontaient durement sur l'histoire même de leurs combats.

De nature très différente, l'affaire Mauger eut peut-être néanmoins un retentissement comparable. Député maire SFIO de Contres, l'un des « 80 » à avoir refusé le pouvoir constituant à Pétain le 10 juillet 1940, révoqué de son mandat de maire en 1941, enfui de son domicile en mars 1943 alors qu'il allait être arrêté par les Allemands, Robert Mauger fut nommé en 1944 président du Comité Départemental de Libération et membre de l'Assemblée Consultative à Paris. En tête de la liste SFIO, il fut réélu député à l'automne 45. Figure centrale du socialisme loir-et-chérien avant la guerre, très opposé aux communistes avec qui il refusait de s'allier, il était aussi un symbole de la Résistance républicaine à Vichy. C'est sans doute pourquoi le dernier préfet de Vichy dans le Loir-et-Cher, René Aucourt, le sollicita pour qu'il soutienne sa

---

<sup>1</sup> Il s'agit d'André Brasseur, un ingénieur devenu commandant de FFI, qui fut après-guerre candidat aux élections législatives sur la liste de Robert Bruyneel, principal responsable de la droite politique départementale.

<sup>2</sup> Les archives du département rendent largement compte de la chute du réseau « Adolphe », organisation majeure de la Résistance en Sologne qui appartenait au grand réseau (en France occupée) Prosper, démantelé à cette occasion. Les fonds déposés par l'abbé Guillaume permettent de suivre en particulier les affaires Culioli et Couffrant après la libération - ADLC 1 J 104

<sup>3</sup> Pierre Culioli est candidat aux élections législatives de juin 1946 sur la liste du « Rassemblement des Gauches Républicaines », conglomérat de partis du centre.

réintégration – sollicitation accompagnée de menaces, le tout s'apparentant à du chantage. Mona Reimeringer, arrêtée, elle, se fit également menaçante : « *je tiens en ma possession des documents accablants pour vous...* » lui écrit-elle. Frappé par un AVC en décembre 1945, Mauger dut affronter la rumeur d'une relation avec un policier allemand entre 1941 et mars 1943. Relations coupables, au mieux complaisantes, pour ses accusateurs, ou « *imprudentes* » sans conséquences comme il finit par le reconnaître ? Toujours est-il qu'il fut non seulement attaqué par ses nombreux adversaires communistes et de droite<sup>1</sup>, mais encore, sans doute très diminué par la maladie, abandonné par ses amis politiques, en particulier à Contres en 1947, par son ancien adjoint <sup>2</sup>. Dans ses « *Mémoires à nos petits enfants* », Raymond Casas, mémorialiste-historien de la Résistance, confirme une suspicion tenace :

*« l'été 1963, écrivant le premier livre sur la Résistance en Loir-et-Cher, j'eus, en présence de Lucien Jardel [responsable du Front National], une entrevue mémorable avec Henri Chartier, de Libé Nord, alors maire de Contres. C'est un homme en larmes qui me confirma la vérité sur une trahison de première grandeur. Lucien, lui, savait déjà depuis le début. Il me montra un document accablant portant les signatures des seuls déportés revenus vivants des camps de la mort. Henri Chartier demandait alors que l'on fit le silence sur l'une des principales personnalités de la Libération. Lors de notre entrevue avec Georges Hutin [responsable en 1944 de l'ORA], celui-ci nous demandera la même chose. »*

Cette longue citation, issue d'un ouvrage paru un demi-siècle après les faits, témoigne des fractures durables qui, vues de l'extérieur du monde résistant, c'est-à-dire de l'essentiel de la population, ont pu affecter sa mémoire<sup>3</sup>.

Ainsi, les années qui ont suivi le cataclysme de la défaite, de l'occupation et du régime mis en place à Vichy, n'ont pas produit en Loir-et-Cher de récit unitaire, sinon apaisé, de ce qui était devenu son inverse, le sursaut douloureux et glorieux de la Résistance.

## **...vers un récit apaisé**

Il est difficile de définir une période de basculement de l'opinion locale en faveur du phénomène résistant débarrassé des conflits d'appropriation et purifié des scories

---

<sup>1</sup> Robert Bruyneel, principal représentant de la droite parlementaire en Loir-et-Cher qui déclare : « *M. Mauger a perdu toute dignité politique et humaine* » (ADLC 3 W 369), et Charles Simon, avocat blésois, ancien bâtonnier de l'Ordre. Simon, défenseur en Cour de Justice des personnes accusées de collaboration, déjà très opposé à Mauger avant-guerre, se montra le plus acharné - ADLC 141 J 6

<sup>2</sup> Henri Chartier, encore adjoint de Mauger à la mairie de Contres, dépose même une plainte contre lui en septembre 1947, avant les élections municipales, pour une obscure affaire de distribution de liste électorale - ADLC 1652 W 29.

<sup>3</sup> « *Mémoires à nos petits-enfants* » page 277 - 1993. Rien ne confirme les affirmations de ce passage : Mauger n'a pas été condamné et « *le document accablant* » -le qualificatif est le même que celui utilisé par Mona Reimeringer- relève de l'affirmation polémique.

qui accompagnent inévitablement les combats contre les oppressions. Sans doute qu'au-delà de ce qui les opposait sous l'occupation et au cours des années suivant la libération, les mouvances résistantes ont su créer, en particulier dans des cérémonies du souvenir, une mémoire commune, unifiée autour des victimes – les « *Martyrs* » – et d'un vif ressentiment contre « *ceux qui ont accepté sans réagir le régime imposé par l'ennemi ou qui même en ont profité et ont fait fortune sur la misère du pays.* » comme le proclamait l'abbé Guillaume en introduction de son ouvrage. Avec la disparition des acteurs, ont été gommés puis oubliés les conflits et les invectives post-libération, en même temps que devenaient plus flous les événements, d'autant que sources et archives manquaient et que les récits s'alimentaient principalement à la transmission orale.

L'accès à des archives publiques ou privées a longtemps été difficile voire impossible, en particulier aux chercheurs « amateurs », et les sources mémorielles se sont donc naturellement imposées dans la construction du récit de l'occupation, en Loir-et-Cher comme ailleurs. En 2023 encore, aucun mouvement ou groupe de Résistance n'a déposé quoi que ce soit aux Archives Départementales : la nature et la valeur des documents qu'ils ont conservés restent impossibles à apprécier. Ne sont accessibles que deux sortes de dossiers dont il sera question plus avant : individuels, pour les postulants au statut de Combattant Volontaire de la Résistance (CVR) et collectifs, constitués en vue d'une reconnaissance des groupes ou maquis en tant qu'« *unités combattantes* », les uns et les autres datant du début des années 50 jusqu'aux années 80, voire postérieures.<sup>1</sup>

Il existe probablement des journaux intimes, si précieux pour l'éclairage qu'ils fournissent sur le vécu quotidien de leurs auteurs et de leurs contemporains. Déposé par sa famille aux Archives Départementales du Loir-et-Cher (ADLC), celui de l'abbé Jules Gallerand, permet, par exemple, de saisir la position de l'Église locale face à la défaite, à l'occupation, au pouvoir de Vichy, à la présence allemande, aux résistances gaullistes et communistes et à la Libération. Cultivé et curieux, auteur érudit d'une étude-référence des « *Cultes sous la Terreur* »<sup>2</sup>, et passé, un peu malgré lui, de l'enseignement des séminaristes au classement des archives diocésaines, l'abbé observe, photographie et commente, jour après jour, la réalité blésoise, de l'exode à la libération, d'acide façon, telle qu'il la voit mais sans s'engager publiquement. Souvent déprimé – « *dans le marasme* » pour reprendre une de ses expressions qui revient souvent – et même devenu un peu marginal, il n'en exprime pas moins en partie les sentiments de catholiques locaux -à commencer par ceux de l'évêque Georges Audollent.<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Les dossiers CVR sont aux ADLC (sous-série 1693 W) et les dossiers de groupes aux Archives Nationales (GR 19 P 41 consultable en ligne)

<sup>2</sup> Thèse de Doctorat soutenue à Paris - dans le Jury, figurait Albert Mathiez, à l'époque titulaire de la chaire Révolution française en Sorbonne...

<sup>3</sup> Le Journal de Jules Gallerand est aux ADLC (110 J 14). Une transcription est à la disposition de qui le souhaite.

Celui-ci, adversaire craintif et radical, comme Gallerand, de la Résistance, surtout communiste, est un partisan affirmé du maréchal Pétain – qu’il évoque comme une nouvelle Jeanne d’Arc, « *envoyée par la Providence pour notre libération* »<sup>1</sup>... Le compte-rendu – qu’il rédige lui-même – de sa réception à Vichy par le maréchal, le 13 avril 1943, témoigne de cet attachement. Il évoque un Pétain qui s’affirme toujours antisémite et antimaçonnique (« *l’élément si nuisible de la franc-maçonnerie est toujours vivant* ») mais désabusé (« *mes messages on ne les suit pas* » ; « *les Allemands ont voulu m’isoler. Ils m’ont imposé un chef du gouvernement, je ne pourrais pas en changer sans leur assentiment* ») avant de conclure : « *je lui exprime tous nos vœux pour qu’il reste longtemps à la tête du pays qui a besoin de lui.* »<sup>2</sup> Sa participation, en juin 1944, à la cérémonie religieuse à la mémoire d’Emile Henriot, tribun radiophonique du collaborationnisme tué par des Résistants, et son refus initial, en août 1944, de reconnaître les autorités de la libération, confirment son maréchalopétainisme profond, à l’image de celui d’une partie de la société – et de Gallerand, dont on retrouvera les notes plus avant ...

Après un premier opuscule consacré aux « **Martyrs de la Résistance** » dès 1944<sup>3</sup>, l’abbé **Paul Guillaume** publie au printemps 1946 « **La Résistance en Sologne** » puis, en 1948, « **Au temps de l’héroïsme et de la trahison** », Aucun autre ouvrage de synthèse couvrant le département entier n’est écrit jusqu’en 1964<sup>4</sup>. Ce silence de l’offre éditoriale peut-il être révélateur d’une faible demande, d’un intérêt très mesuré accordé alors par l’opinion locale au phénomène résistant en Loir-et-Cher ?

Curé d’un village du Loiret, et Résistant dans le mouvement « Vengeance », Guillaume écrit, à chaud ou presque, à la fois en acteur-témoin et en historien, soucieux en particulier de chronologie, attaché à produire un « *sobre et véridique récit* » des événements. Ses sources, outre ses propres souvenirs, ne peuvent être alors qu’issues des différents acteurs de la Résistance avec lesquels il était en contact : les « *Journaux de marche* » du « *maquis de Sologne-Loiret* », ceux des FFI en Sologne commandés par le colonel Dufour<sup>5</sup>, les rapports rédigés par les responsables des groupes liés au War Office britannique – les réseaux Buckmaster<sup>6</sup> - et différents rapports post-libération. La qualité et le sérieux de son écriture font de l’abbé Guillaume un historien mémoriel complet pour ce qui concerne la Résistance en Sologne, même s’il n’échappe pas au « *panégyrique et au réquisitoire* » dont il se défend. Mais Guillaume reconnaît décrire, pour l’essentiel, l’action des Résistants au cœur de la Sologne du Loir-et-Cher et du Loiret, c’est-à-dire celle des réseaux liés aux

---

<sup>1</sup> Dans La Lettre Pastorale à l’occasion du carême de l’année 1942 (ADLC 1 J 106)

<sup>2</sup> Ce compte-rendu figure aux Archives diocésaines de Blois (1 D 14 B)

<sup>3</sup> Loddé éd. Cet opuscule décrit les massacres perpétrés en juin 44 dans le Loiret (La Ferté Saint-Aubin -Marcilly-en-Villette) par les Allemands.

<sup>4</sup> Lucien Jardel et Raymond Casas, « *La Résistance en Loir-et-Cher* », Librairie de la Loire éd. 1964

<sup>5</sup> Pseudonyme de Vésine de la Rüe

<sup>6</sup> Le colonel Buckmaster certifie d’ailleurs lui-même la conformité du rapport rédigé par Jean Fouquierière avec les archives de son service.

Anglais, armés et équipés par leurs parachutages. Le mouvement FTP, d'obédience communiste, n'est donc pas ou peu évoqué -ce qui n'est d'ailleurs pas pour chagriner l'abbé, très opposé aux communistes -lesquels ne le ménagent pas...

Publié en 1964, « **La Résistance en Loir-et-Cher** » porte en sous-titre « **Témoignages et récits recueillis par Lucien Jardel et Raymond Casas** » et assume ainsi son caractère mémoriel à vocation historique. 20 ans après la libération, leur ouvrage, constitué d'un collage de témoignages et de courts récits, comme indiqué dans le sous-titre, mais aussi de très nombreuses données, fournies par des acteurs locaux d'opérations résistantes, restera le seul de ce type à traiter le sujet à l'échelle du département... Même s'il ne possède pas le caractère « historique » recherché par l'abbé Guillaume, et d'ailleurs bien difficile à atteindre à une époque sans autres « archives » que celles des acteurs et de leur mémoire, l'ouvrage fourmille d'anecdotes sensibles, qui rendent compte des risques pris par les Résistants locaux, et d'informations que les fonds d'archives permettront ou non de confirmer. Ainsi, malgré un parti-pris partisan affirmé en faveur du Front National, des FTP et finalement du parti communiste, il n'oublie pas de citer les actions des autres composantes, quitte parfois à les minimiser. Il contribue donc grandement à l'adoption d'un récit mémoriel commun qui devient « le » récit de référence de la Résistance en Loir-et-Cher.

**René Duchêne** (entre 1959 et 1983) et **Roger Leroux** (1984), deux professeurs successivement correspondants locaux du Comité d'Histoire de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale -devenu l'Institut pour l'Histoire du Temps Présent (IHTP)- ont, dans les années 60 à 80, constitué des fonds versés aux Archives Départementales<sup>1</sup>. Ils ont travaillé à recueillir des témoignages, à explorer les archives alors à leur disposition et à mettre en ordre les données ainsi collectées : dates et lieux de parachutages, création de maquis, « *combats et escarmouches* » de juin à août 1944, victimes de la répression. Enregistrés sur cassettes audio entre 1978 et 1980, très en aval donc de la période d'occupation, les souvenirs de témoins ou d'acteurs alors recueillis ont bien sûr une vraie valeur patrimoniale, mais, nécessairement lacunaires, ils n'apportent pas d'éléments nouveaux de connaissance. Au total, ces deux chercheurs ont accompli un travail considérable -Leroux ayant poursuivi celui de Duchêne, décédé en 1983- mais aucun des deux n'a publié de synthèse autre qu'une « *Carte de la Résistance dans le Loir-et-Cher* » sous leurs deux signatures.

Écrit une bonne décennie plus tard, le Mémoire de maîtrise « **La Résistance dans le Loir-et-Cher** » soutenu par **Jean-Daniel Leroux** en 1995, entreprend « *pour la première fois* », note son auteur, d'écrire « *une histoire de la Résistance dans le Loir-et-Cher (...) sous l'angle d'une étude scientifique* ». Aux récits mémoriels, il ajoute des sources issues des Archives Nationales et Départementales, rendues accessibles grâce au caractère universitaire de la recherche. Les premiers sont constitués par l'ouvrage Jardel-Casas – auquel JD Leroux continue d'accorder le statut de référence – et par des entretiens avec des acteurs-témoins de la période « *dont le sérieux et la bonne foi [ne pouvaient] être mis en doute* ». Pris par les délais imposés par un tel travail, l'auteur reconnaît n'avoir pu exploiter les recherches Duchêne-Leroux. Mais, dirigé par Michèle Cointet, son Mémoire possède les qualités attendues à ce stade et

---

<sup>1</sup> Ces fonds figurent dans la série J des ADLC (Leroux : 55 J - Duchêne 39 et 56 J)



il ne méconnaît nullement les limites de ses sources mémorielles, dont il fait un usage raisonné. Sans doute les documents archivés alors à sa disposition, ne lui permettent pas d'aller aussi loin qu'il l'aurait souhaité dans une vision distanciée de la petite société loir-et-chérienne. Et, de toute façon, ce Mémoire n'a pas été publié : on ne peut le consulter qu'aux Archives départementales <sup>1</sup>.

Au total, tous ces ouvrages fixent les mémoires d'une période sombre du département. Cependant, consacrés aux actions résistantes dans le récit de l'occupation, plus particulièrement au cours de ses derniers mois, ils peuvent aussi estomper le vécu beaucoup plus complexe des contemporains pendant quatre longues années. Quatre années au cours desquelles les velléités réformatrices du régime de Vichy, ses obsessions antisémites et xénophobes, sa soumission de fait aux vainqueurs, ont utilisé les structures et le personnel de la III<sup>ème</sup> République, n'importent les sentiments de ce dernier. Phénomène majeur dans l'histoire du pays, la Résistance n'a finalement pas occupé une place semblable dans la vie quotidienne de ses 40 millions d'habitants. Le Loir-et-Cher ne fait pas exception dans la France occupée. Sa vocation agricole a généré le moins bon – spoliation par les occupants et marché noir florissant – et le moins mauvais – approvisionnement plutôt favorisé par rapport aux zones urbaines et refuge facilité aux réfractaires. L'étude de tout cela, au-delà des clichés, reste à faire.

#### **Autres ouvrages locaux en accès à Vineuil (site des Archives contemporaines du Loir-et-Cher)**

**Gilbert Rigollet**, responsable, après la libération, de la SFIO blésoise, a ajouté à ses souvenirs ceux des Résistants de la région de Vendôme, le tout avec l'écriture claire du journaliste qu'il a été au quotidien local, « La Nouvelle République ». (« **Le Vendômois sous l'occupation** », paru en 1984)

**Yves Chauveau-Veauvy** a consacré un ouvrage à l'« **Été 44** » et un autre au réseau **Prosper-Adolphe** en Loir-et-Cher, construits sur les « *témoignages directs* » et les « *apports de documents* » des agents dépendant des services du SOE britannique.

Ainsi qu'indiqué sur ce site (« [La répression des juifs en Loir-et-Cher](#) ») la communauté juive n'a guère chargé les mémoires loir-et-chériennes jusqu'au XXI<sup>ème</sup> siècle. En 2002, **Simon Ostermann** a soutenu un long mémoire de maîtrise à Tours sous la direction de Michèle Cointet, sur « **Les Juifs en Loir-et-Cher pendant l'occupation** ». **Gérard Ferrand** a recueilli et publié en 2005 aux éditions Alan Sutton des témoignages sur les enfants juifs : « **Enfants cachés, enfants sauvés** » sous-titré « *L'exemple du Loir-et-Cher* ».

---

<sup>1</sup> À Blois sous la cote GIF 931